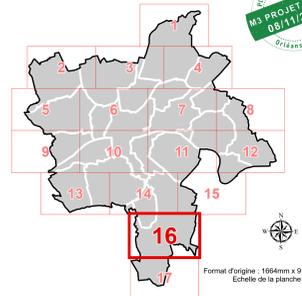




PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLÉ

PLAN DES EMPRISES AU 5000e Planche n°16



MA PROJET LANCE
08/11/2024
ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Format d'origine : 1664mm x 914.4mm
Echelle de la planche : 2000e

PLUM ORLÉANS MÉTROPOLÉ
- Prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017
- Approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022
- Mis à jour par arrêtés les 10/07/2022 (MA1), 10/07/2022 (MA2), 10/10/2023 (MA3), 11/03/2024 (MA4), 10/11/2024 (MA5)
- Modifié par délibération du conseil métropolitain les 22/06/2023 (M1), 10/11/2023 (M51), 20/06/2024 (M2)
- M0 engagé par arrêté le 08/11/2024

LÉGENDE DE LA PLANCHE

Emprise de pleine terre

- de 0% à 20% : [Green box]
- de 20% à 30% : [Light green box]
- de 30% à 50% : [Medium green box]
- de 50% à 60% : [Dark green box]
- de 60% et + : [Hatched green box]

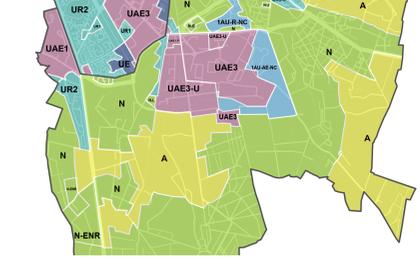
Emprise de pleine terre minimale à respecter dont la valeur est fixée par l'attribution. En l'absence de valeur, l'emprise de pleine terre minimale n'est pas réglementée par le plan des emprises.
Exemple : **60** signifie qu'il maximum 60% de l'unité foncière devra être couverte d'espace de pleine terre.

Coefficient de biotope : [Hatched yellow box]
l'emprise de pleine terre peut être modulée par le coefficient de biotope.

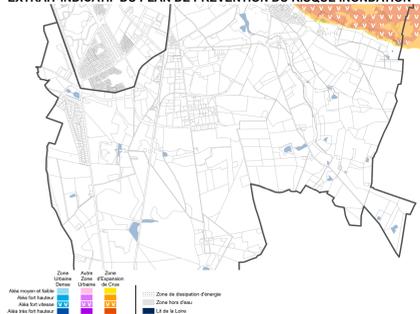
Emprise au sol

- [Blue dotted box] : Emprise au sol maximale à respecter au titre du PLUM dont la valeur est fixée par l'attribution. En l'absence de valeur, l'emprise au sol maximale n'est pas réglementée par le plan des emprises.
Exemple : **20** signifie que l'emprise au sol maximale des constructions ne peut excéder 20% de l'unité foncière.
- [Blue solid box] : Emprise au sol maximale à respecter fixée par le PPRI.
Exemple : **cf PPRI** signifie qu'il est nécessaire de se référer au Plan de Prévention des Risques pour connaître l'emprise au sol maximale des constructions.

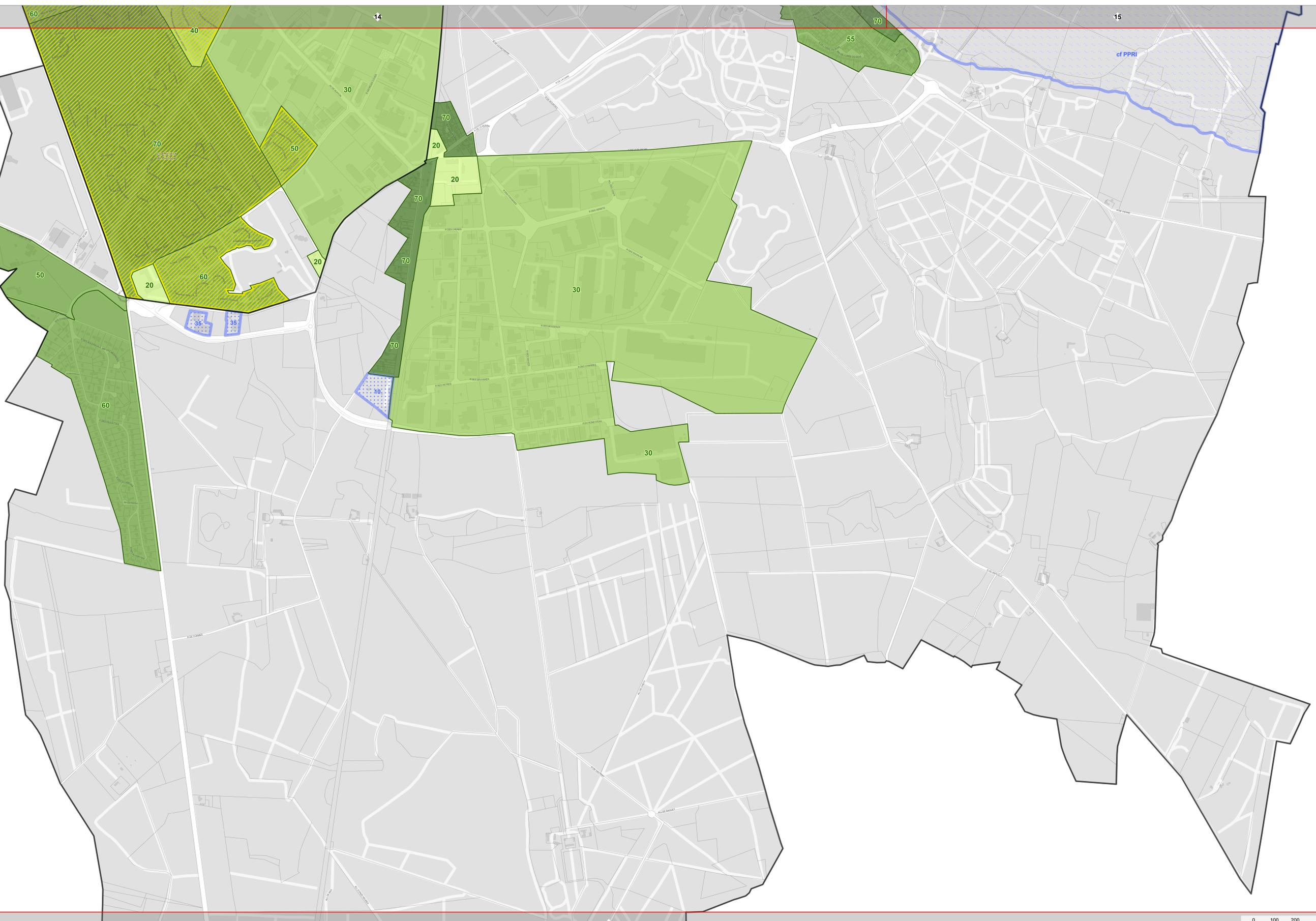
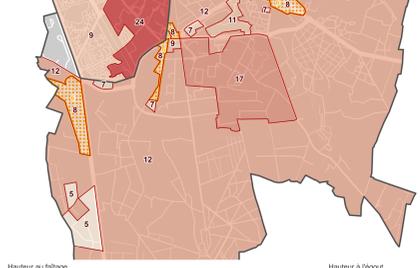
EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS



0 100 200 Mètres
7 centimètres pour 100 mètres représentés 50 mètres pour 1 centimètre

Photos Plan de l'Orléans Métropole - Octobre 2017/2024